

**3^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

Le mardi 23 mai 2023 à 19h15

Conseil de quartier de Saint-Émile

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Geneviève Lemieux
M. David Routhier
Mme Christine Bernier
M. Philippe Wojtowicz
M. Samuel Dufresne

Secrétaire
Trésorier
Administratrice
Administrateur
Administrateur

ÉTAIENT ABSENTES

Mme Manon Therrien
Mme Désirée Nsanzabera

Présidente
Administratrice

IL Y AVAIT QUORUM : OUI

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;

M. Steeve Verret

Conseiller municipal du district de
Lac Saint-Charles-Saint-Émile
Conseillère en consultations publiques
Secrétaire de soutien

Mme Sayana Khuon
Mme Henriette Lafond

Outre les personnes mentionnées, 7 citoyens assistaient à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Geneviève Lemieux, secrétaire ouvre l'assemblée à 19h15 en remplacement de Mme Manon Therrien présidente.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Geneviève Lemieux fait la lecture de l'ordre du jour.
M. David Routhier propose l'adoption de l'ordre du jour et
Mme Christine Bernier appuie.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 AVRIL 2023

Mme Christine Bernier propose l'adoption du procès-verbal du 23 avril 2023
M. Samuel Dufresne l'appuie

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Présentation du plan directeur de la Ville.

Les membres du conseil de quartier demandent une présentation à la ville de Québec sur le plan directeur de la Ville, pour Saint-Émile. Ils veulent connaître les projets, les intentions de la Ville pour le futur.

Résolution 23 – CA – 39

- Considérant les changements du quartier et les nombreux secteurs qui ont fait l'objet de projets de développement dans Saint-Émile,
- Considérant l'envoi de plusieurs résolutions et recommandations à la ville de Québec sans retour de leur part les membres du conseil de quartier de Saint-Émile aimeraient avoir une présentation sur le plan directeur de la Ville. Ils aimeraient connaître le point de vue de l'urbanisme, les projets pour l'aménagement de l'axe Lapierre/ la Faune et les futurs aménagements pour Saint-Émile.

Mme Christine Bernier propose et M. Philippe Wojtowicz appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Steeve Verret mentionne que les soumissions sont faites pour le terrain de soccer synthétique qui sera construit au Lac Saint-Charles, à la fin de la saison de soccer, à l'automne. À Saint-Émile, le terrain de baseball synthétique sera aussi aménagé à l'automne.

6. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Des citoyens du secteur de la rue de l'Apogée demandent l'aménagement d'un parc car celui de l'école l'Étoile-du Nord n'est pas accessible pendant les heures de fréquentation scolaire, jusqu'à 18 heures. Il est impossible pour les parents d'enfants de 0 à 5 ans d'amener leur enfant au parc durant la journée.

Les parents mentionnent que le parc le plus près est celui de la rue Cassiopée mais il est difficilement accessible à pied (prend plusieurs minutes pour s'y rendre) et aucun raccourci aménagé n'existe sur le terrain boisé de la compagnie Robko qui doit être contourné pour s'y rendre et dont le terrain ne sera pas développé à courte échéance. Ils demandent l'aménagement d'un autre parc en dehors des limites du terrain de l'école. Les parents ont signé une pétition soit 84 signatures papier et 193 signatures en ligne.

Résolution 23 – CA – 40

Pétition pour un parc 0-5 ans

Un membre demande une résolution pour appuyer la pétition.

- Considérant la signature papier de 84 citoyens et la signature électronique de 193 citoyens,
- Considérant que le parc de l'école de l'Étoile du Nord n'est pas accessible pendant les heures de fréquentation scolaire jusqu'à 18 heures,
- Considérant que le parc Cassiopée est difficilement accessible à pied pour les résidents du secteur,

le conseil de quartier de Saint-Émile appuie la pétition des citoyens du secteur de la rue de l'Apogée pour l'aménagement d'un parc dans leur secteur.

Proposé par M. Philippe Wojtowicz. Appuyé par Mme Christine Bernier.

La proposition est adoptée par 4 administrateurs et il y a 1 abstention.

M. Steeve Verret répond que la Ville a donné un terrain supplémentaire à la Commission scolaire de la Capitale, pour agrandir l'espace de jeux du parc, avant la construction de l'école, pour que le parc serve aux citoyens du secteur. Auparavant, les écoles ont toujours collaboré avec la Ville et les citoyens pouvaient se servir des aménagements de l'école. Les règlements ont changé. M. Verret va s'informer auprès des autorités du Centre des services scolaires de la Capitale et du service des Loisirs et il viendra présenter son bilan à la prochaine réunion du conseil, en juin. Il mentionne aussi que :

- La Ville peut fournir un module de jeux pour les 0-5 ans.
- Les bassins de rétention ne sont pas conçus pour installer des modules de jeux.
- Il devait y avoir un parc dans le secteur fourni par le contracteur D.E.V.

M. Verret s'informe et il revient sur le sujet en juin.

Résolution 23 – CA – 41

Analyse de lots pour un parc

Des citoyens mentionnent qu'il pourrait y avoir des terrains libres pour l'aménagement d'un parc.

Des administrateurs demandent une analyse de 4 terrains potentiels pour l'aménagement d'un parc.

- Considérant le peu d'accessibilité au parc dans le secteur de l'Apogée (parc école non accessible en période scolaire et parc Cassiopée difficile d'accès à pied),

Le conseil de quartier demande une analyse pour des terrains potentiels pour l'aménagement d'un parc, dont les lots suivants :

- Lot 6369737 appartenant encore à Développement DEV
- Lot 5969976 au 7000 de l'Apogée
- Lot 6292990 et 6293009 les 2 lots sont situés au sud de la rue des Comètes

Mme Geneviève Lemieux propose. M. Samuel Dufresne appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Des citoyens déplorent aussi le fait que la compagnie Robko a bloqué le passage dans sa forêt, pour les piétons circulants entre les rues de l'Apogée et Cassiopée.

M. Verret mentionne que Robko a des droits acquis sur son terrain, il n'est pas pressé de faire le développement résidentiel prévu car il exploite son commerce, (vente de granulaires). La Ville est prête pour autoriser le développement mais Robko doit attendre la relocalisation de son commerce pour continuer son développement. Lors du projet de développement, une rue servira de passage pour mener d'un quartier à l'autre et pourra faciliter l'accès au parc Cassiopée.

- Sur la rue Vézina les trottoirs sont prévus pour la fin de 2024.
- Pour le terrain de soccer synthétique au Lac Saint-Charles, un problème de servitude est survenu, le propriétaire demande 100 000.00\$ il sera exproprié s'il n'y a pas d'entente.
- Le terrain de Baseball synthétique sera aménagé à l'automne 2023 à Saint-Émile.

Résolution 23 – CA – 42

Présentation du service des Loisirs

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la Ville de Québec, une présentation du service des Loisirs de la Ville pour connaître les aménagements projetés pour Saint-Émile.

Proposé par M. David Routhier. Appuyé par Mme Christine Bernier. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Des citoyens mentionnent le fait que les automobilistes ne respectent pas le petit rond-point sur la rue de l'Apogée et demandent de le remplacer par un arrêt obligatoire.

Résolution 23 – CA – 43

Remplacement du petit rond-point

Considérant le non-respect du petit rond-point par les automobilistes, sur la rue de l'Apogée, le conseil de quartier demande à la ville de Québec de remplacer le petit rond-point par un arrêt

obligatoire à l'intersection des rues Awasis et de l'Apogée afin de réduire la vitesse des automobilistes.

M. Samuel Dufresne propose. M. Philippe Wojtowicz appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Des citoyens se plaignent aussi des camions lourds qui prennent un raccourci sur la rue de l'Apogée entre les rues Vézina et de la Faune.

Résolution 23 – CA – 44

Interdiction de camions lourds sur de l'Apogée

- Considérant la circulation de camions lourds sur la rue de l'Apogée dans un quartier résidentiel, (raccourci entre les rues Vézina et de la Faune),
- Considérant la circulation d'enfants voyageant à l'école l'Étoile-du-Nord,

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la ville de Québec de mettre une interdiction de camions lourds sur la rue de l'Apogée.

Mme Christine Bernier propose. Mme Geneviève Lemieux appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité,

7. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

a) Correspondance

Invitation pour l'atelier d'échanges pour le Plan directeur du plein air urbain, le 30 mai 2023.

b) Approbation des dépenses

M. David Routier mentionne qu'il y a 8295.00\$ dans le compte du conseil de quartier et 8177.00\$ pour le compte de la Sécurité routière. Il demande une résolution pour un chèque de 106.98\$ pour le paiement du souper pour la réunion de travail du mois de décembre.

Résolution 23 – CA – 45

Mme Christine Bernier propose le paiement d'un chèque de 106.98\$ à M. David Routhier pour l'atelier de travail de décembre 2022.

Mme Geneviève Lemieux appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

c) Paiement des frais de secrétariat

Résolution 23 – CA - 46

M. David Routhier demande une résolution pour un chèque de 80.00\$ à Mme Henriette Lafond pour les frais de secrétariat du mois d'avril.

Mme Geneviève Lemieux propose. Mme Christine Bernier appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. DIVERS

Atelier d'échange sur le plan directeur du plein air urbain.

Mme Geneviève Lemieux et Mme Christine Bernier assisteront à cet atelier. À Saint-Émile il n'y a plus beaucoup de terrains vacants boisés. Plusieurs demandes (résolutions) ont été faites par le passé pour que la Ville acquière et aménage certains boisés mais en vain. Il reste seulement des terrains boisés (une partie du Boisé de la Faune (nord et sud) et une partie du Boisé Saint-Émile) aux 2 extrémités de la rue Vézina. Les gens peuvent avoir des activités, sur des terrains privés, dans l'illégalité.

Plan d'action pour la sécurité routière

À la dernière réunion. Les membres du comité ont décidé de replacer les affiches, ICI ON RALENTIT près du terrain de jeux Réal Cloutier et du centre communautaire le 26 juin pour l'ouverture du terrain de jeux. Des membres ont aussi proposé de coller des affiches d'enfants grandeur nature sur les bacs de vidange et de récupération.

Formation pour les nouveaux administrateurs.

La formation sera le 6 juin à 6h30 au stade Canac du Parc Victoria.

La prochaine réunion se tiendra le 27 juin 2023.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Geneviève Lemieux propose la levée de l'assemblée à 20h10.
Mme Christine Bernier appuie.